



Conseil économique et social

Distr. générale
30 juin 2017
Français
Original : anglais

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Exonymes

La fracture entre endonymes et exonymes – questions résolues et questions en suspens au quinzième anniversaire de la création du Groupe de travail sur les exonymes

Résumé**

À l'occasion du quinzième anniversaire de la création du Groupe de travail sur les exonymes, le rapport met en lumière les réalisations de ce dernier et les questions encore en suspens. On compte au nombre de ces réalisations plusieurs ateliers qui se sont tenus en marge des sessions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et des conférences organisées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, auxquels ont assisté une trentaine de participants venus de 20 pays et qui ont été le cadre de débats approfondis sur la fracture entre exonyme et endonyme et sur les critères d'utilisation des exonymes. Dix ateliers de ce type ont été organisés en divers endroits de 2003 à 2017. Ils présentaient l'intérêt particulier de réunir non seulement des chercheurs, mais aussi d'anciens membres du Groupe d'experts qui, même s'ils ne représentaient plus leur pays aux sessions du Groupe, ont enrichi les débats de leur précieuse expérience et de leurs compétences. Une autre de ces réalisations est sans doute la série de travaux qui ont découlé des ateliers, ainsi que les comptes rendus précis qui ont été faits des débats et des conclusions. Ces réalisations compensent en partie le fait qu'aucun document conventionnel (résolutions, de recommandations ou de directives) n'ait été issu des travaux du Groupe d'experts et de ses groupes de travail. En effet, les seuls « textes » de ce type issus des débats du Groupe de travail sont les nouvelles définitions des termes exonyme et endonyme, qui figurent dans la version modifiée du glossaire du Groupe d'experts. Si, contrairement aux précédentes, ces nouvelles définitions ne se chevauchent plus, elles ont rapidement fait l'objet de nouvelles critiques, étant jugées peu pratiques au regard de la normalisation.

* E/CONF.105/1.

** Le rapport intégral, établi par Peter Jordan (Autriche), Président du Groupe de travail sur les exonymes, peut être consulté dans la langue de l'original à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>. Il porte la cote E/CONF.105/17/CRP.17.



Le rapport traite des questions ci-après, qui restent en suspens :

- Les toponymes diffèrent-ils des noms officiels uniquement par le fait de l'omission, de l'ajout ou de la modification des signes diacritiques ou de l'article? Diffèrent-ils des noms officiels uniquement par le fait de la déclinaison ou de la dérivation? Suffit-il qu'ils résultent de la traduction du terme générique pour être considérés comme des exonymes?
- La transcription phonétique crée-t-elle des exonymes?
- La fracture entre endonyme et exonyme se limite-t-elle à la forme écrite du nom considéré?
- Doit-on créer un autre terme pour désigner les noms marins?
- La fracture entre endonyme et exonyme se définit-elle uniquement par la relation spatiale ou territoriale existant entre la population qui utilise le nom et l'accident géographique que ce nom dénote?
- Où le territoire d'une population s'achève-t-il lorsque l'endonyme se définit comme le nom attribué à un accident géographique présent sur ce territoire?
- Qu'est-ce qu'une population autochtone? Combien de générations faut-il pour qu'une population présente sur un territoire soit considérée comme autochtone?
- Comment peut-on classer les exonymes? Divers aspects peuvent être utiles, comme par exemple la catégorie d'accident géographique, la sémantique, la formation linguistique et la relation avec l'endonyme.
